

## MAIRIE DE MONPAZIER

### COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 4 mars 2014**

-----

**Présents** : Mmes : Alglave, Gardel, Maison, Talou.

MM Duppi, Bresson, Sartrand, Pouzet, Biard, Gipoulou, Lorblancher, Morisse.

**Absent excusé** : M Cheval.

**Secrétaire de séance** : M. Morisse.

Le compte-rendu du 16 décembre 2013 a été approuvé avec 11 voix pour et une contre.

#### ORDRE DU JOUR

##### **D01> Vote du compte administratif 2013 du budget communal et de son affectation,**

Présentation du compte administratif avec un résultat comme suit :

###### En fonctionnement

Dépenses : 479 020.84€

Recettes : 505 511.31€

Excédent reporté 2012 : 38 150.61€

Excédent constaté : 64 641.08€

###### En investissement

Dépenses : 378 100.77€

Recettes : 346 372.55€

Déficit reporté 2012 : 18 754.49€

Déficit constaté : 50 482.71€

Solde des RAR : 7 213.84€

Monsieur le Maire s'étant retiré, Mme Talou a fait voter le compte administratif en accord avec le compte de gestion avec 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

###### Affectation au BP 2014 :

Recettes de Fonctionnement : 21 372.21€

Dépenses d'investissement : 50 482.71€

Recettes d'investissement : 43 268.87€

##### **D02> Vote du compte administratif 2013 du budget assainissement et de son affectation,**

###### En fonctionnement

Dépenses : 15 792.00€

Recettes : 29 096.23€

Excédent reporté 2012 : 14 841.66€

Excédent constaté : 28 145.89€

###### En investissement

Dépenses : 18 329.00€

Recettes : 7 258.00€

Excédent reporté 2012 : 21 503.75€

Solde déficitaire des RAR : 26 386.41€

Monsieur le Maire s'étant retiré, Mme Talou a fait voter le compte administratif en accord avec le compte de gestion avec 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

###### Affectation au BP 2014 :

Recettes de Fonctionnement : 12 552.23€

Dépenses d'investissement : 10 432.75€  
Recettes d'investissement : 15 593.66€

**D03> Vote du compte administratif 2013 du budget CIAP et de son affectation,**  
En fonctionnement

Dépenses : 76 912.93€  
Recettes : 21 763.09€  
Déficit constaté : 55 149.84€

En investissement

Dépenses : 464 001.11€  
Recettes : 159 705.00€  
Déficit constaté : 304 296.11€  
Excédent reporté 2012 : 65 076.00€  
Solde des RAR : 239 290.11€

Monsieur le Maire s'étant retiré, Mme Talou a fait voter le compte administratif en accord avec le compte de gestion avec 8 voix pour, 3 contre, 0 abstention.

Affectation au BP 2014 :

Dépenses de Fonctionnement : 55 149.84€  
Dépenses d'investissement : 239 220.11€

**D04> CIAP : tarification des entrées et des produits à la vente,**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 9 voix pour et 3 contre, fixe les tarifs comme suit pour la saison 2014,

Les tarifs des entrées :

- Tarif adulte (+ de 25 ans) : 4.80 €
- Tarif réduit (18-25 ans et demandeur d'emploi) : 3.80€
- Tarif jeune (8-17 ans) : 2.80€
- Tarif famille (parents ou grand parents + enfants) : 12.50€ dans la limite de 3 enfants (après majoration de 2.80€)
- Gratuit pour les moins de 8 ans, les Monpaziérois et étudiants en art/archéologie, architecture et histoire.

Et les produits à la vente :

Les produits suivants vont être ajoutés à la liste des produits mis en vente, aux tarifs suivants :

- Posters de Monpazier et Biron : 2€
- Livres édités par l'association « La Pierre Angulaire » : Florilège du patrimoine 20 € et Croix du Beaumontois : 15€.
- Numéros du magazine Secret de Pays : 6€.
- Livre édité par les éditions Rempart, Taille de Pierre : 10€.
- Livre Logis : 6 €
- Livre MOYEN ÂGE aux éditions Acte Sud : 13 €
- Livre CHEVALIERS aux éditions Acte Sud : 13 €
- Livre PRINCESSES aux éditions Acte Sud : 13 €.
- Livre ARCHÉOLOGIE aux éditions Acte Sud : 13 €.
- Poster de la place de Monpazier (vue panoramique) : 4.50 €

**D05➤ Convention avec le groupe archéologique (mise à disposition d'un local)**

Monsieur le Maire propose par une convention de mettre à disposition gratuitement la salle située à l'étage de l'accueil du Bastideum au Groupe Archéologique Monpazierois.

L'utilisation de la salle et le règlement sont précisés dans la convention.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité :

**D06➤ Renouvellement ligne de trésorerie en attente de versement de subventions,**

La ligne de trésorerie de 100 000€ est arrivée à échéance le 28 février 2014. Aussi, étant donné le retard dans le versement des subventions, il convient de renouveler la ligne de trésorerie pour une durée de 9 mois soit jusqu'au 11/12/2014 avec une commission d'engagement de 250€.

Accord du Conseil Municipal avec 8 voix pour et 3 contre.

**D07➤ Avenant bail gendarmerie,**

Monsieur le Maire informe que les services fiscaux proposent de porter le montant du loyer annuel de la gendarmerie à 8 104.77€ à compter du 01 janvier 2014 comme le stipule l'avenant n° 2 au bail du 11 juin 2008.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

**D08➤ Avenant travaux église.**

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la restauration de l'église, l'entreprise Protech Foudre qui réalise les travaux s'est aperçue que la tête du poinçon de charpente est hors d'état, ainsi que le coq et la croix positionnés sur le clocher de l'église. Ceux-ci doivent faire l'objet d'une consolidation non prévue au marché de base.

Le devis s'élève à 6 030€ HT soit 7 236€ TTC.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

\* Monsieur le Maire présente le Plan d'action du CIAP 2014. Celui indique la tarification et horaires pour l'année 2014, la communication supplémentaire à destination des groupes, la publicité par des dépliants, affiches et encarts publicitaires.

Des travaux d'amélioration de l'espace d'accueil vont être réalisés, ce qui permettra de rendre l'espace d'accueil plus attrayant et la mise en place d'ateliers pédagogiques à destination des groupes scolaires, les manifestations temporaires. Monsieur le Maire propose d'organiser une journée portes ouvertes le samedi 15 mars 2014 après midi.

Le plan d'action 2014 a été voté avec 9 voix pour et 3 voix contre.

\* Monsieur le Maire informe que la numérotation des habitations, en partenariat avec la Poste, est en cours de finalisation.

Fin de la séance 19h15.